

K25FBBD.fr

Fiche Technique Produit

2020-05

FIREBOARD BD25 M0 (A1)

Plaque de plâtre fibrée - Knauf Fireboard

Description du produit

Knauf FIREBOARD BD25 M0 (A1) de la gamme Knauf Fireboard est une plaque de plâtre fibrée d'épaisseur 25mm conforme à la norme NF EN 15283-1 :2009, constituée d'un parement gris clair - marqué M0 sur la face visible. Les bords longitudinaux sont des bords droits et les bords transversaux sont des bords droits. La plaque est constituée d'un cœur armé de fibre de verre et parementée par un voile de fibre de verre préenduit.

Documents de référence

Norme : NF EN 15283-1 :2009

DoP :

DdP_EN_15283-1_GM-F_0010_Fireboard_25_GM-F_2013-06-28

Mise en œuvre conformément à :

- Recommandations Knauf
- PV d'essais

Domaine d'emploi

Knauf FIREBOARD BD25 M0 (A1) de la gamme Knauf Fireboard est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons, contre cloisons, plafonds, protections câbles électriques dans :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA - EB
- Locaux pour lesquels la réglementation incendie exige un classement de réaction au feu M0 ou A1

FIREBOARD BD25 M0 (A1)

Plaque de plâtre fibrée - Knauf Fireboard



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type selon EN	-	GM-F	NF EN 15283-1
Réaction au feu Euroclasse	-	A1	NF EN 13501-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m ²	approx. 20,0	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords droits	NF EN 15283-1
Profil des bords transversaux	-	Bords droits	NF EN 15283-1
Largeur	mm	1200	-
Tolérance largeur	mm	+0 / -4	NF EN 15283-1
Tolérance longueur	mm	+0 / -5	NF EN 15283-1
Épaisseur	mm	25	-
Tolérance épaisseur	mm	+1.0 / -1.0	NF EN 15283-1
Tolérance équerrage	mm par m de largeur	≤ 2.5	NF EN 15283-1
Courbure minimale admise à sec	mm	≥ 25000	-
Perméance à la vapeur d'eau μ sec	-	10	EN ISO 10456
Perméance à la vapeur d'eau μ humide	-	4	EN ISO 10456
Conductivité thermique λ	W/(m·K)	0,23	EN ISO 10456
Masse volumique	kg/m ³	≥ 780	-

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

FIREBOARD BD25 M0 (A1)

Plaque de plâtre fibrée - Knauf Fireboard



Gamme de produits

Désignation	Longueur [mm]	Largeur [mm]	Épaisseur [mm]	Conditionnement	Unité de conditionnement	Code article
FIREBOARD BD25 2000x1200	2000	1200	25	20	/pal	00044358

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.